

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 14 Novembre 2022

Présents :

Mesdames : Marie-Christine BINET, Madame Patricia LAVIGNE, Patricia DEBBAH , Stéphanie DOLIE, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER-LEVÊQUE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Pierre LASPALLES, Dominique RICHARD, Patrick SOUBIES, Maurice GUILLAUME.

Excusés :

Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Madame Patricia LAVIGNE.

Laure TAPIE a donné pouvoir de vote à Madame Gisèle DUBARRY.

Jean-Claude ELEUSIPE a donné pouvoir de vote à Monsieur Patrick SOUBIES.

Absent :

Monsieur Romain MEDUS

Madame Stéphanie DOLIE présente à compté de 18h45.

Secrétaire de séance : Mme Patricia DEBBAH

Lecture et approbation du précédent conseil municipal du 30 Août 2022.

COMMUNICATION : TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES

Ce point est rajouté à l'ordre du jour du Conseil afin de prendre une délibération

ORDRE DU JOUR :

- 1 – BUDGET COMMUNAL : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57.
- 2 – BUDGET COMMUNAL : Nomenclature M57 : fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations de la commune
- 3 – Subvention au titre des amendes de Police
- 4 – Participation au fonds de solidarité Logement 2022.
- 5 – Contrat FFN : remboursement anticipé de la créance résiduelle.
- 6 _ Forêt communale : proposition d'assiette de coupes de bois-exercice 2023
- 7 _ SDE : modification des statuts-Approbation.
- 8_ CCHB - 1) Modification des statuts de la CCHB
- 2) Dissolution du PETR Cœur de Bigorre

QUESTIONS DIVERSES.

Communication : Tarif Location Salles Communales

Délibération Vote : Unanimité.

1. Budget communal : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Délibération Vote : Unanimité.

2. Budget communal : : Nomenclature M57 pour fixation du mode de gestion des amortissements et des immobilisations de la commune

Délibération Accepté à l'unanimité.

3. Subventions au titre des amendes de police :

Délibération Accepté à l'unanimité.

4. Participation au fonds de solidarité Logement 2022 : (FSL)

Délibération Accepté à l'unanimité.

5. Contrat FFN : Remboursement anticipé de la créance résiduelle.

Délibération Accepté à l'unanimité.

6. Forêt communale : Proposition d'assiette de coupes de bois-exercice 2023

Délibération: Accepté à l'unanimité

7. SDE : Syndicat Départemental de l'Energie :

Délibération Accepté à l'unanimité.

8. CCHB :

1) Modification des statuts de la CCHB

Délibération Accepté à l'unanimité

2) Dissolution du PETR Cœur de Bigorre

Délibération Accepté Vote : 1 contre, 5 Abstentions et 8 Pour.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Stéphanie DOLIE transmet la réclamation de personnes qui n'ont pas pu récupérer le bois de coupe affouagères en raison de la fermeture des sentiers forestiers ; l'intervention d'une entreprise pour la réfection des chemins forestiers a nécessité cette fermeture. Les chemins vont être ré ouverts très bientôt et les personnes pourront aller récupérer leur coupe de bois.
- Madame Stéphanie DOLIE fait également part d'observations faites par des habitants de la commune concernant la non publication concernant l'inscription aux coupes de bois 2023. Après recherche un affichage a bien été fait sur la commune.
- La date du tirage au sort n'a pas encore été déterminée.
- Monsieur Maurice GUILLAUME demande où en est l'état d'avancement du projet concernant la Maison DAUPHOLE. Une rencontre a eu lieu avec l'architecte, les bureaux d'étude et les membres de l'ADAC ; nous devrions être informés du projet chiffré par l'architecte avant la fin de l'année.

Fin de la séance à 19H50



Le secrétaire de séance
Mme. Patricia DEBBAH